

HERRLISHEIM

PRES-COLMAR

Au Fil de la Lauch

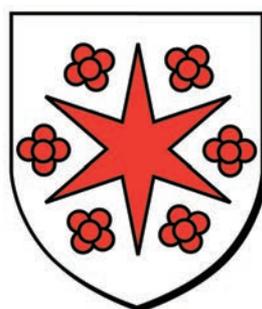


Crédit photo ©Virginie MULLER

BULLETIN
MUNICIPAL

S'herrlesher
Freschablättla

Janvier - Février - Mars 2024



 COLMAR
AGGLOMÉRATION



BULLETIN MUNICIPAL

HERRLISHEIM-PRES-COLMAR

S'herrlesher Freschablättla

Au Fil de la Lauch

MOT DU MAIRE03

ETAT CIVIL04

RETROSPECTIVE05

INFOS PRATIQUES06

DU CÔTE DES SENIORS ...09

TEMOIGNAGE10

DU COTE DES ASSOC' 12

DU COTE DES ENFANTS ...13

WAS GETT'S NEÏSS14

A TABLE15

CULTURE16

EDITO

Les fêtes de fin d'année nous semblent déjà lointaines, mais il est encore temps de vous souhaiter à toutes et à tous une très bonne et heureuse année. Que 2024 soit synonyme de santé, de réussite et de moments précieux partagés.

Puissent vos rêves se réaliser et vos projets s'épanouir tout au long de cette nouvelle année.

Le mois de février comptera 29 jours. Vous aurez donc 366 jours soit un jour de plus pour tenir vos bonnes résolutions prises en ce début d'année !

En ce mois de janvier, les petits mais aussi les plus grands ont eu la joie de voir la neige dans notre village ! Ne pensons pas aux petits tracas qu'elle engendre mais plutôt aux magnifiques paysages que dame nature nous donne et aux sourires sur le visage de nos enfants !

Quelques fêtes nous ferons patienter en attendant le printemps :

La chandeleur le 2 février

Mardi gras le 13 février

la Saint-Valentin le 14 février

la fête des grands-mères le 3 mars

Je termine avec cette citation que je souhaitais partager avec vous :

« Le bonheur est souvent la seule chose qu'on puisse donner sans l'avoir et c'est en le donnant qu'on l'acquiert. » - Voltaire

Bien à vous.

Aude ADAM-TSCHAEN

Directeur de publication : **Laurent WINKELMULLER**

Rédactrice en chef : **Sonia UNTEREINER**

Remerciements à toutes les personnes qui se sont associées à l'élaboration du BULLETIN.

Impression : MOSER+



Chères herrlisheimaises et chers herrlisheimois,

C'est le vendredi 12 janvier dernier que s'est déroulée la traditionnelle réception des vœux du maire dans la Salle Saint-Michel, devant un important parterre d'acteurs économiques locaux, de bénévoles et de représentants du monde associatif, les élus du village et des environs, ainsi que nos nombreux partenaires. L'occasion pour moi de remercier chaleureusement toutes ces forces vives qui animent notre commune tout au long de l'année. De mettre à l'honneur des femmes et des hommes engagés depuis plusieurs années au service de la collectivité. Que ce soit dans le domaine associatif, mais aussi celles et ceux qui assurent la collecte des dons pour la Ligue contre le Cancer, les bénévoles de la bibliothèque, les personnes qui distribuent le fil de la Lauch (une mention particulière a été faite à l'endroit de Madame Colette Baerenzung qui a œuvré plus de 30 ans à la distribution du bulletin communal). Ce fut aussi l'occasion d'honorer de la médaille communale Monsieur Gérard Tosch pour ses 30 années de bénévolat au service de l'ASIET, notre club de tennis, d'élever au grade de Citoyens d'Honneur Madame Delphine Wiest pour son engagement de plus de 20 ans chez nos Sapeurs-Pompiers notamment et Monsieur Raymond Fritz pour son investissement pour la commune et le Conseil de Fabrique durant de longues années entre autres. Le moment aussi de relater les différents chantiers que nous avons menés avec l'équipe municipale, ceux qui sont en cours et dont nous vous faisons l'écho régulièrement dans ce bulletin communal.

Le dimanche 21 janvier était placé sous le signe du partage et de la convivialité, puisque la municipalité a eu le plaisir d'accueillir plus de 100 aînés du village pour le traditionnel repas de fin d'année. Les élus du conseil municipal ont été aux petits soins des 75 ans et plus qui ont pu se joindre à eux pour ce moment récréatif particulièrement apprécié et réussi ! Un grand bravo à celles et à ceux qui se sont investis dans cette organisation.

Le mois de janvier est un mois d'hiver. Je n'apprends rien à personne ! Tout comme elle remplit des heures sur les chaînes d'information, le retour de la neige (un classique en cette période) fait toujours couler de l'encre sur les réseaux sociaux... À chaque fois que ce « miracle » de la saison se produit, à Herrlisheim nous partons au plus urgent et au plus pragmatique en dégagant les rues à grand passage et notamment près des écoles. Je me refuse à saler le moindre mètre carré de neige ou de verglas sous prétexte que cela peut être glissant ! Le phénomène ne dure jamais plus d'une semaine et nos motivations économiques et écologiques à ne pas intervenir l'emportent donc. La prudence (en évitant de se déplacer ou alors avec un équipement adapté) reste définitivement la seule arme contre les accidents !

Depuis le mois d'octobre dernier, la commune s'est adjoint des services du Policier municipal de Sainte-Croix-en-Plaine. Chaque semaine, durant quelques heures mutualisées, son travail l'amène à dresser avertissements et procès-verbaux pour des infractions au code de la route et à l'urbanisme. Nous rappelons régulièrement les règles qui s'appliquent en matière d'urbanisme : les travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment existant doivent être déclarés avant les travaux ! Les nouvelles constructions et changements d'affectation relèvent de la même obligation ! Le secrétariat de la Mairie se tient à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce premier Fil de la Lauch de l'année 2024 !

Laurent WINKELMULLER

NOCES DE DIAMANT - 60 ANS

Epoux CAYE Irma & Robert, le 17 janvier



NOCES D'OR - 50 ANS

Epoux UNTEREINER Marie-Odile & Francis, le 20 février



NAISSANCES

Lisandro DOS REIS le 19 octobre
 Anouk RÉGNIER le 9 novembre
 Mia GASSMANN le 24 novembre
 Mélissandre KOLLER le 3 décembre
 Ambre DEGROOTE le 10 décembre
 Elliott TOUSSAINT le 6 janvier

LES GRANDS ANNIVERSAIRES 80 ANS ET + FEVRIER

Gérard LEHMANN, 80 ans le 3
 Giuseppe DI STEFANO, 90 ans le 6
 Robert CAYE, 86 ans le 7
 Joséphine WEBER, 83 ans le 8
 Jean-Paul STEINBRUCKER, 93 le 15
 Geneviève DOLFUS, 92 ans le 15
 Jacqueline BERLIE, 90 ans le 15
 Carmina PALERMO, 83 ans le 15
 Hélène KOENIG, 89 ans le 16
 Paulette FAIST, 86 ans le 16
 Irène KETTERER, 90 ans le 17
 Laurette RENNIE, 89 ans le 18
 Marie Paule ROHMER, 80 ans le 18
 Lilli BAGUET, 81 ans le 19
 Frieda FLORANC, 96 ans le 20
 Bernard HAUMESSER, 86 ans le 22
 Clémentina MARRONE, 89 ans le 24

MARS

Colette PFIFFER, 91 ans le 2
 André WEBER, 80 ans le 4
 Said TAMINE, 84 ans le 7
 Marie-Rose STEINBRUCKER, 84 ans le 8
 Monique OHRESSER, 82 ans le 10
 Joseph VORBURGER, 84 ans le 16
 Christiane ERNST, 82 ans le 16
 Richarde REINOLD, 80 ans le 19
 Bernard SIRY, 80 ans le 21
 Marie-Odile BURGART, 80 ans le 30

DECES

Thierry SPINNHIRNY le 6 octobre
 Gérard FRUH le 23 novembre
 Constant HERTZ le 4 décembre
 Maurice QUATTROCCHI le 14 janvier

L'arrivée du policier Municipal à Herrlisheim !

Depuis le 1er octobre dernier, Steve MOREL, policier municipal de Sainte-Croix-en-Plaine intervient également à Herrlisheim.

Cette mutualisation a été voulue par les maires des deux communes, Mario ACKERMANN et Laurent Winkelmueller.

Après plus de 20 ans en gendarmerie, Steve MOREL a pour mission les incivilités croissantes des usagers de la route en matière de stationnement, d'excès de vitesse, mais aussi de dépôts sauvages, l'urbanisme, les nuisances de voisinage, la santé publique...

Sources DNA/ Bernard KARCHER



Crédit photo ©Bernard KARCHER

27ème marché de Noël de Herrlisheim



Crédit photo ©André FURSTENBERGER

Le président, André Furstenberger et l'ensemble du comité d'organisation remercient les 25 exposants, les généreux donateurs des lots de la tombola, le crédit mutuel, les conteuses de Noël du samedi, l'ADEM'OH (école de musique) pour les concerts du dimanche, le Saint-Nicolas ainsi que tous les visiteurs.

Un grand merci à Monsieur le Maire, ses adjoints(es) et tout le conseil municipal pour la mise à disposition des locaux. Merci au personnel des services technique et administratif de la commune qui ont facilité l'organisation de notre manifestation. La réussite du marché de Noël de Herrlisheim a permis à l'association de remettre un don de 500 € à l'ADEM'OH, le chèque a été remis à Madame Zimmermann Estelle en présence de Monsieur le Maire de Herrlisheim-près-Colmar. À l'année prochaine !

André Furstenberger - Président

Plantation au Wasen ..

Le 13 décembre dernier, notre association des Arboriculteurs, sous la houlette de son président Maurice Klingner, connue pour son efficacité redoutable, les agents techniques de la commune et des bénévoles ont replanté une quarantaine de nouveaux arbres afin de remplacer ceux abîmés. Qu'ils en soient vivement remerciés !!

Sonia UNTEREINER - Adjointe



Crédit photo ©Maurice KLINGNER

Les vœux du Maire



Crédits photos@Louise WIEST

Vendredi 12 janvier dernier, le maire Laurent WINKELMULLER a présenté ses vœux, l'occasion de projeter le nouveau clip de Herrlisheim réalisé par Valentin LIECHT (bientôt en ligne sur le site de la commune : www.herrlisheim-pres-colmar.fr) et d'honorer Delphine WIEST, Gérard TOSCH et Raymond FRITZ.

Bravo aux récipiendaires !

Sonia UNTEREINER - Adjointe

REPAS DE NOS AÎNES - Dimanche 21 janvier



Crédit photo ©Sonia UNTEREINER



L'entreprise NETTOYAGE MULTISERVICES vous propose ses services pour le lavage de vos vitres et baies vitrées.

Contact : Séverine Porcheret-Theiller

28 rue d'Eguisheim - 68420 Herrlisheim-près-Colmar
servicesnettoyage68@gmail.com - 06 84 75 73 58



FLEXITRACE
LE TRANSPORT À LA DEMANDE DU RÉSEAU TRACE

Arrêt : Agence du Crédit Mutuel

Tarif : 1,50 € le voyage

Période : du 05/02/24 au 31/08/24

Le Flexitrace est un service de transport à la demande mis en place du lundi au samedi de 6h30 à 21h sur la commune. Il permet de relier Herrlisheim à Colmar pour voyager sur simple réservation préalable.

Via l'application mobile FlexiTrace jusqu'à 1h avant. L'application est accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, pour organiser votre déplacement en TAD tranquillement chez vous.

Ou par téléphone au 03 89 20 80 80 jusqu'à la veille avant 17h. Le service de réservation téléphonique est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Une réservation téléphonique pour le lundi est à effectuer au plus tard le vendredi précédent avant 17h.

Je vous invite à découvrir un fascicule concernant les préjugés sur la chasse, un document très intéressant et pédagogique pour petits et grands. Un regard posé sur les chasseurs et leur influence sur la préservation de nos écosystèmes et de la biodiversité de notre territoire.

Le fascicule est téléchargeable sur la page d'accueil du site de la commune dans la rubrique « actualité »

Sonia UNTEREINER - Adjointe

1 Les chasseurs tirent trop, tirent mal, ne tirent pas assez...

FAUX

Les chasseurs ne tirent ni trop, ni pas assez car ils sont soumis à un plan de chasse individuel obligatoire pour les cerfs, daims, chevreuils et chamois et sont obligés de tirer le plus de sangliers possible. Ce plan de chasse fixe un **minimum** et un **maximum** à prélever sur chaque lot. Le plan de chasse est **qualitatif**, il répond à une gestion par pyramide des âges (prélèvement en fonction de l'âge) et par sexratio (équilibre entre mâles et femelles).

Chaque cervidé tiré sur un territoire précis est obligatoirement marqué d'un dispositif numéroté et fait l'objet d'un constat dans les 72 heures par un agent assermenté.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le chasseur est puni :

- En cas de non-réalisation du minimum du plan de chasse, d'une contravention de 5^{ème} classe à **1500 euros** pour un animal non réalisé (jusqu'à **7500 euros** pour une association de chasse).
- En cas de dépassement du plan de chasse (prélèvement supérieur au maximum autorisé) ou de défaut de marquage (absence de dispositif bracelet).

Le non-respect du tir qualitatif entraîne la correction du plan de chasse par la Fédération l'année suivante afin de **rétablir** la pyramide des âges. Le plan de chasse quantitatif, c'est-à-dire le nombre d'animaux à prélever, reste identique.

En cas de surpopulation sur un lot, le préfet peut ordonner une battue administrative.

MAIRIE ET AGENCE POSTALE
HORAIRES D'OUVERTURE
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 7H30 à 12H00
LES MARDIS - JEUDIS - VENDREDIS
DE 14H00 A 16H00

Tél. 03 89 49 39 80
 mairie@herrlisheim-pres-colmar.fr

AIRE DES DECHETS VERTS
HORAIRES D'OUVERTURE
LES LUNDIS, MERCREDIS ET SAMEDIS
DE 9H00 à 16H00

BIBLIOTHEQUE
HORAIRES D'OUVERTURE
LES MARDIS DE 16H00 à 18H30
ET LES MERCREDIS DE 14H30 à 16H30
 Ligne directe : 03 89 49 39 85
 bibliotheque@herrlisheim-pres-colmar.fr



A.A.P.P.M.A de HERRLISHEIM



Vente des cartes de pêche 2024

"Uniquement eaux closes du domaine de HERRLISHEIM"

Samedi 3 février 2024 de 10h00 à 11h30

Samedi 2 mars 2024 de 10h00 à 11h30

A la salle des Sociétés de la Mairie

Samedi 13 avril 2024 de 10h00 à 11h30

Aux étangs St Georges

ANNONCE

A vendre

VTT dame Rockrider - 21 vitesses (3x7) - Selle confort (gel) - Bidon + porte bidon

Très bon état, 80 €

Contact : 07 81 66 36 82



MANNE EMPLOI

S'LEWA ISCH EIFACHER MIT MANNE EMPLOI

Depuis plus de 35 ans, Manne Emploi rend la vie plus facile pour les particuliers(*), pour les collectivités locales et pour les entreprises en proposant des services à un tarif attractif et sans engagement, dans les domaines suivants:

- nettoyage, repassage, lavage des vitres,
- entretien des espaces verts avec vos outils ou avec les outils de Manne Emploi,
- évacuation des déchets verts,
- aide au déménagement,
- petite manutention,
- déneigement,
- aide cuisine, plonge,
- assistante en périscolaire et crèches, ...



FAITES APPEL A UNE VRAIE ASSOCIATION COLMARIENNE AU 03.89.24.96.84

Chez nous, vous trouverez une main-d'œuvre locale compétente et expérimentée. Nos travailleurs sont accompagnés et formés pour répondre à toutes vos attentes !

*Grande nouvelle! Depuis le 1er janvier 2022, l'URSSAF vous propose une astuce de génie: le service "Avance immédiate du crédit d'impôt." En utilisant les services de MANNE EMPLOI, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt de 50% sur les frais éligibles de nos prestations (sauf pour la manutention et les déménagements)! Et grâce à cette avance immédiate, vous pouvez récolter les fruits de votre crédit d'impôt plus vite que jamais !

+d'infos: www.manne-emploi.fr

Ateliers Maison Zéro Déchet :

« **Fabriquer ses produits ménagers et cosmétiques, tester les couches lavables, construire des objets en bois de réemploi... autant de thématiques qui seront abordées lors des ateliers zéro déchets organisés tout au long de l'année dans les communes de l'agglomération** ».

Rendez-vous sur le site : <https://www.agglo-colmar.fr/ateliers-zero-dechet>, pour accéder au programme détaillé.

Pour tout renseignement :
prevention.dechets@agglo-colmar.fr

Inscription obligatoire, nombre de places limité

Cuisine anti-gaspi : salle des sociétés (Hôtel de Ville)
De 18h30 à 20h30
Dates : 14/03/24 et 18/04/24



Elsässputz 2024 – 2ème édition - Le grand nettoyage de printemps à l'alsacienne !

En 2023, la première édition de l'Elsässputz a compté plus de 200 actions locales de ramassage des déchets au bord des routes et dans la nature.

L'année 2024 est marquée par le passage de la flamme olympique en Alsace fin juin et la mise en avant des pratiques sportives. Les clubs sportifs sont invités à se mobiliser, comme le secteur associatif dans son ensemble, les établissements scolaires, les collectivités et les entreprises.

Plus que jamais, jouons collectif et relevons tous ensemble le défi d'une Alsace propre !

La Collectivité européenne d'Alsace vous propose de se rassembler lors de cette seconde édition de l'Elsässputz **les Vendredi 15 mars, Samedi 16 et Dimanche 17 mars**.

Ce grand week-end de lancement ouvrira un mois de mobilisation jusqu'au 15 avril.

Prochainement, la Collectivité européenne d'Alsace mettra à disposition du matériel - gants à usage unique et sacs poubelle de 100 litres - des affiches et un guide pratique d'organisation des ramassages locaux.

Alors, préparez-vous à relever le défi d'une Alsace sans déchet !

Dans le cadre de son programme local de prévention des déchets, Colmar Agglomération propose gratuitement deux poules pondeuses à chaque foyer de son territoire possédant un poulailler et un espace extérieur pour les accueillir. Cette opération complète la collecte des biodéchets à domicile. En effet, deux poules consomment au moins 300 g de biodéchets/jour, soit sur une année la centaine de kg de biodéchets produits par un ménage de deux personnes. Des poules rousses sont proposées à l'adoption.

Les bénéficiaires devront garantir le bien-être des animaux et se conformer aux règles d'hygiène et de bon voisinage. L'étude du dossier de candidature pourra éventuellement être complétée d'une visite sur place de façon à vérifier la conformité avec le règlement.

Une seule demande par foyer sera acceptée. La demande est renouvelable tous les deux ans au maximum.

Où retirer le dossier de candidature ?

- dans votre mairie
- au service gestion des déchets - 1 avenue de la Foire aux Vins à Colmar
- sur le site internet : www.agglo-colmar.fr : Des poules pour réduire les déchets | Colmar Agglomération

Où déposer le dossier de candidature ?

- en mairie ou au service gestion des déchets de Colmar agglomération, 1 avenue de la Foire aux Vins à Colmar (format recto-verso)
- par mail à l'adresse poules.dechets@agglo-colmar.fr (format pdf en un seul fichier)

Date limite de dépôt des dossiers : 15 mars 2024

Périodes de distribution :

Fin mai, début juin 2024





LES ACTIVITES CONTINUENT !

Pilates les lundis, «booste ta mémoire» les mardis et marche nordique les vendredis

L'association Siel Bleu a pour objectif la prévention santé tout au long de la vie grâce à un merveilleux outil : l'Activité Physique Adaptée.

Organisation à but non lucratif, il a pour but de rendre ses activités financièrement accessibles à tous. A cet effet, il noue de nombreux partenariats avec des caisses de retraite, des complémentaires santé, des collectivités, des associations ainsi qu'avec des entreprises. Présents dans toute la France, ses salariés intervenants sont diplômés spécialisés (STAPS-APAs) et formés en continu aux Activités Physiques Adaptées. Ils font partie des intervenants éligibles à dispenser l'activité physique sur ordonnance médicale (en référence à l'Article D. 1172-2 du Code de la santé publique).



Crédit photo© Micheline RITTER

Afin de faciliter vos démarches médicales (Doctolib, vaccination COVID 19 ...) et administratives (ANTS ...), si vous n'avez pas de connexion Internet, le secrétariat de la mairie se tient à votre disposition et vous invite à les contacter au 03 89 49 39 80 N'hésitez-pas !



COLLISION EN VOL OU MAUVAISE RENCONTRE ENTRE DEUX

L-19E !

Par J-Pierre MEYER ex CPAP

La Mission

8 mai 1962, une date entre le cessez-le-feu et l'indépendance de l'Algérie, une journée qui aurait pu être banale si deux officiers des services de renseignements n'avaient pas reçu un ordre de mission leur demandant de vérifier les *migrations du FLN* du côté de Saint-Arnaud. La pendule de la salle OPS du PMAH de la 19^e DI affiche 7 heures 30. Nous partirons avec deux L-19E et je fais équipe avec le lieutenant BAUDET qui sera mon leader. Nous aurons chacun un officier observateur et j'apprends que le mien sera le sous-lieutenant MULLER.

Au briefing, on fixe les derniers détails autour d'une tasse de café. La météo est bonne, le ciel est très clair et pour cause, il y a un vent très fort ce qui risque de compromettre le vol à basse altitude sur le relief. On prévient nos passagers que cela risque de *tabasser*. L'un d'eux nous confie avoir déjà volé sur *Caravelle* entre Paris et Alger ! Nous, on sourit en les aidant à enfiler leurs combinaisons de vol, mais là où tout se corse c'est quand on leur ajuste les parachutes. À cet instant je pense que nos passagers viennent de comprendre que le vol sera très différent de celui en *Caravelle*. Sur le tarmac, les mécanos s'affairent en aidant tant bien que mal à installer nos passagers en place arrière, à passer les planchettes avec des cartes gribouillées de cercles et de flèches. On vérifie les postes de radio HF & VHF pendant que les moteurs chauffent et la tour de contrôle nous autorise à rouler en nous signalant un fort vent de travers sur la piste avec des rafales.

Après l'autorisation de décollage, nous voilà à batailler aile dans le vent pour rester alignés sur la piste. Au premier virage, nous réalisons que le vol à basse altitude initialement prévu ne sera pas possible à cause des fortes turbulences sur le relief. Par l'interphone, je demande à mon passager si tout va bien et je reçois en retour un semblant de – *Oui !* à peine audible. En prenant la direction de Saint-Arnaud, mon leader me demande de grimper à 1 000 mètres pour vérifier si nous pouvons trouver une zone plus stable sur le relief. Après 10 minutes, nous volons dans les mêmes conditions de turbulences et mon leader me confirme qu'après accord de son



PILOTE EN ALGERIE 1 CPAP 61

Par J-Pierre MEYER

Les débuts

Je dédie cet article à deux de mes excellents instructeurs CPAP d'Essey-lès-Nancy décédés récemment (voir BBM n° 171 d'août 2022) : il s'agit de Marc PHILIPPE et de Pietro CAMPAGNANI. Paix à leurs âmes.

Jean d'ORMESSON disait : *Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants !*



CPAP, une ancienne race de pilotes au sein des unités de l'ALAT.

Ce mot CPAP, qui signifie « certificat provisoire au pilotage » a sans doute été inventé par un énarque car force est de dire que ces pilotes, qui n'avaient pas la formation de Dax, n'ont pas démérité pendant les opérations en Algérie.

J'ai fait partie de la dernière promo au CISALAT (centre d'instruction des spécialistes de l'ALAT), base 121 à la caserne Kléber à Essey-lès-Nancy, où je suis arrivé le 1^{er} septembre 1961. Les stages suivants furent dirigés vers Sidi-Bel-Abbès.

Parti d'une sélection de 25 candidats, nous nous sommes retrouvés une quinzaine après avoir réussi les tests médicaux (CEMPN), psychotechniques et psychomoteurs. À Essey-lès-Nancy, deux catégories d'habitants s'y distinguaient, les « illustres » et les « minables » !

Et c'est ainsi que commença l'aventure ! Moi avec mes 140 heures de vol et mes 2 brevets de pilote civil, je me voyais déjà en haut de l'échelle par rapport à mes camarades dont certains n'avaient jamais volé. Finalement, il a fallu vite déchanter et perdre dès les premiers tests en vol les mauvais gestes que m'avait appris mon moniteur civil, ex-pilote de l'aéronavale.



ASSOCIATION D'ARBORICULTURE DE HERRLISHEIM ET ENVIRONS

Les démonstrations sont gratuites et ouvertes à tous.

Samedi 3 février 2024 à 14h00 - Verger Communal de Zimmerbach
Taille d'hiver.

Vendredi 9 février 2024 à 20h00 - Salle des sociétés - Mairie de Herrlisheim-près-Colmar
Assemblée Générale.

Samedi 2 mars 2024 à 14h00 - Verger Ecole de Herrlisheim-près-Colmar
Taille d'hiver.

Samedi 16 mars 2024 à 14h00 - Verger de l'Abbaye de Marbach à Obermorschwihr
Taille d'hiver.

Samedi 23 mars 2024 à 14h00 - Verger Communal de Fréland (parking de la mairie)
Taille d'hiver.

Samedi 30 mars 2024 à 14h00 - Verger Ecole de Herrlisheim-près-Colmar
Greffage à l'anglaise, en couronne et en incrustations.

Maurice KLINGNER - Président - Tél : 06 85 10 05 76 - Email : maurice.klingner68@gmail.com



Crédit photos ©Gérard HAUSHERR

Herrlisheim Escrime Club Food Truck Festival



Festival «Cuisine du monde»

Le 25 Mai prochain, l'Herrlisheim Escrime Club organise son 1er Festival «Cuisine du Monde» dans le parc de l'hôtel de ville de Herrlisheim.

Pour cette occasion, nous sommes à la recherche d'artisans, créateurs, artistes locaux pour proposer un marché de l'artisanat lors de notre événement.

Pour plus d'informations et vous inscrire n'hésitez pas à nous contacter au 06 84 99 23 58 ou au 06 08 65 22 89

Le Freschahissala - Péri scolaire

Nos petites têtes blondes du Péri scolaire poursuivent les soirées jeux vidéo et leurs soirées filles mises en place par le Freschahissala et ouvertes aux CE2/ CM1/CM2 et aux nouveaux 6èmes.

Pour tous renseignements sur les futures soirées jeux et soirées filles ainsi que les prochaines dates vous pouvez vous adresser au péri scolaire.

Nos soirées thématiques se poursuivent au gré des saisons, vous pouvez retrouver nos marchés d'Automne, de Noël et de printemps une fois par an afin de contribuer à l'achat de nouveaux jeux pour les enfants du péri scolaire. Suivez les informations sur la page Facebook du Freschahissala, ainsi que sur le site de l'école sous l'onglet péri scolaire.



Crédit photos ©Freschahissala



Inscriptions à l'école maternelle et élémentaire 2024

Les inscriptions en petite section maternelle et en CP auront lieu cette année :

Lundi 29 janvier le matin de 7h45 à 11h45

Lundi 5 février de 13h45 à 16h15

Si vous n'êtes pas en mesure de venir à cette date, merci de prendre contact et rendez-vous avec la directrice

Sylvie Martischang par téléphone au 03.89.49.36.80

Pour procéder à l'inscription de votre enfant, merci de vous munir du livret de famille et du carnet de santé.



Salut binànder !

S'esch scho a Wiehl às ir nix meh en's
Freschablättla gschrewa hà..
Dia Zitt geht so schnall arum. Schintzi senn mer
schon àn a 2024 !
Àlso, wan's net zu spoot esch wensch ir eier àlla
às dàs neia Johr so guat wä mäilig arum geht,
ohna groossi Problemer...
Mer kënna jo oï draïma às es andlig wurd besser
geh uf dara Walt, às der Kriag hàltet uf àlla Fron-
ta, às kä Kend meh vo Hunger liedet un às àlli
Manscha antlig ändäcka às mer àlli Briader senn,
egàl wàs fer a Hutfàrb oder wàs fer a Religion.
Àwer dàs, em Momant, esch noch a Droïm...

Wàs secher esch, esch às 2024 a schportlig Johr
wurd seh.
Ä jo, er wesses àlawaï scho, mer han d'Ehra ver
d' Jeux Olympiques z'organisiara...Dàs wurd ebs
gaa...

Àlso, fànga schon a bessla Training à. Ir ben
secher às dia bààr Kilos meh wo eïri Woï à zaigt
zitter dana letschta Fachter, wara verschwenda
wan er a bessla Schport màcha. S'brucht net
gràt der Marathon seh, fànga làngsam à. Àwer
Àchtung, Schport àn der Tele schoïa geltet net !
Même wan dàs Johr der Schport àlawaï a grossa
Plàtz wurd namma àn de Tele !

Em Momant won ir dia bààr Zihlta schrib, esch's
Watter grusrig, mer ha d'Sonn schon'a Wiehl
nemm g'saa, un s'raït, un's raït. D'rechtig Kälta
wo ni Schnee hat soda brenga esch noch net
komma un stàtt às unsri scheni Vogesa eera
wissa Mantel à glait han, verschwenda si em a
decka Nawel...Àwer net verzweifla...di Daï nam-
ma schon a bessla uf (jeda Dài a Hähnaschrett
hàtt às mini Màmà gsaït).
Un so rutscha mer làngsam weder geïa der
Friajohr un der no geht àlles weder besser.

Àlso, Courage ! Bliwa gsund

D'Mamie Treize

Salut tout le monde !

Cela fait un moment que je n'ai plus écrit pour le journal des grenouilles. Le temps passe si vite. Il paraît que nous sommes déjà en 2024.

Donc, s'il n'est pas trop tard, je vous souhaite à tous que cette nouvelle année soit la meilleure possible pour vous, sans trop de problèmes.

Nous pouvons aussi rêver que cela aille enfin mieux sur cette terre, que la guerre s'arrête sur tous les fronts, qu'aucun enfant ne souffre plus de la faim et que tous les hommes découvrent enfin qu'ils sont frères quelle que soit la couleur de leur peau ou quelle que soit leur religion.

Mais ça, pour le moment, c'est un rêve !

Ce qui est sûr c'est que 2024 sera une année sportive. Bien sûr, vous le savez déjà, nous avons l'honneur d'organiser les Jeux Olympiques... une sacrée aventure !

Vous pouvez déjà commencer à vous entraîner. Je suis sûre que les kilos que vous avez pris lors de ces dernières fêtes vont disparaître si vous faites un peu de sport.

Pas besoin de courir le Marathon, démarrez tranquillement... Mais, attention, regarder le sport à la télé ne compte pas ! Bien que le sport va sans doute prendre une grande place à la télé les prochains temps.

Au moment où j'écris ces lignes, le temps est vraiment déprimant. Nous n'avons plus vu le soleil depuis longtemps et il pleut...et il pleut...

Le grand froid qui aurait dû apporter de la neige n'est pas encore venu et au lieu de se couvrir de leur beau manteau blanc, les Vosges se cachent derrière un épais brouillard.. Mais ,ne désespérons pas, les jours commencent déjà à rallonger et nous glissons doucement vers le printemps. Et alors...tout ira de nouveau mieux.

Allez ! Courage !

Prenez soin de vous

La Mamie Treize

Wass gett's neiss ?

MOELLEUX AUX NOIX

Bonne année et bonne santé à tous !

Pour la première parution de notre bulletin communal de l'année, je vous propose une recette facile et rapide à préparer. Elle pourra très bien ravir vos enfants pour le goûter ou bien éblouir vos convives lors d'un repas en famille ou entre amis !



Ingrédients :

- 150 g de noix de pécan
- 75 g de sucre en poudre
- 90 g de beurre
- 75 g de sucre glace
- 3 œufs
- 45 g de farine T45
- 15 ml de rhum ambré
- 1 pincée de sel

Préparation :

- Mixer les noix de pécan et le sucre en poudre au mixeur afin d'obtenir une poudre fine. Réserver.
 - Dans un saladier, fouetter (au batteur) le beurre mou à température ambiante et le sucre glace pour obtenir une crème bien lisse qui blanchit légèrement.
 - Ajouter le 1er œuf et fouetter au batteur pour obtenir une crème bien lisse et brillante.
 - Ajouter le 2e œuf et fouetter à nouveau pour bien l'incorporer.
 - Ajouter la farine préalablement tamisée et mélanger au fouet jusqu'à obtention d'une pâte homogène.
 - Ajouter le dernier œuf. Mélanger au fouet.
 - Ajouter le mélange noix de pécan/sucre et mélanger au fouet.
 - Enfin, ajouter le rhum et la pincée de sel avant de mélanger une dernière fois.
- NB : Le rhum est facultatif, vous pouvez très bien le remplacer par une cuillère à soupe d'arôme vanille.
- Répartir la préparation dans le moule de votre choix et cuire 30 à 35 minutes à 180°C.
- Pour une bonne cuisson, la lame de votre couteau doit ressortir humide mais propre.

Que ce soit un moule, rond, carré ou en couronne, laissez libre court à votre imagination et n'hésitez pas à le décorer ou l'agrémenter par une décoration gourmande !

Moi j'ai opté pour des gâteaux individuels surmontés de caramel au beurre salé et d'une chantilly à la vanille !

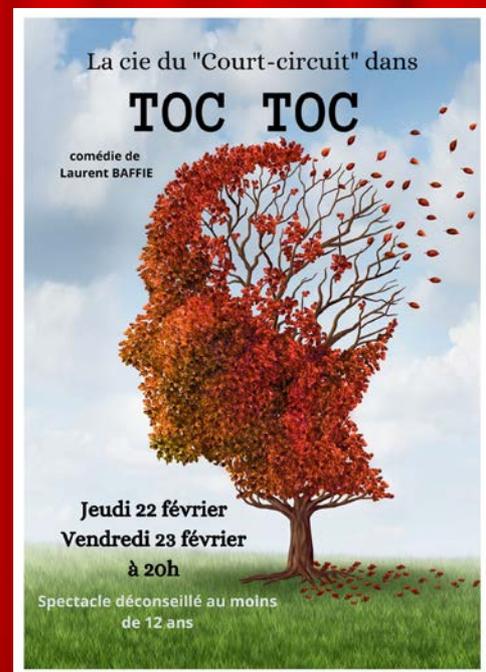
Mylène I

A VOS AGENDAS ! HERRLI'SCÈNE DU 2 AU 25 FÉVRIER



Herrli' scène

Salle Saint-Michel - HERRLISHEIM (68)



Réservation au 06.98.75.39.55

ou sur www.billetweb.fr

Entrée gratuite - plateau - petite restauration